



# **Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.**





**2**021 était une année charnière pour le Syndicat. Elle a démarré avec la fermeture de l'installation de stockage de Nicole et, pour compenser, l'augmentation de la capacité d'enfouissement sur le site de Monflanquin. Un travail important a été réalisé sur nos sites et avec nos partenaires afin de maîtriser les augmentations de coûts de traitement et assurer une qualité de service public, malgré une période encore impactée par la Covid-19.

L'année a également été marquée par l'implantation sur l'écoparc de nouvelles activités qui créent, sur notre territoire, de nouvelles filières de recyclage et de valorisation des déchets. Avec notamment du réemploi de mobilier professionnel ou encore du tri des déchets de bureau.



## 2021 en images

### Janvier



Fermeture de l'ISDND de Nicole  
au 31/12/2020

### Mars



Lancement de la campagne  
de communication pour réduire de 10%  
les déchets

### Mai



Voyage "Garonne fertile" pour la relance  
du fret fluvial

Ces nouveaux acteurs se sont implantés dans le Village du réemploi. Un espace dédié à l'économie sociale et solidaire animé dans le cadre de la démarche d'écologie industrielle portée par le Syndicat. C'est cette même démarche qui a permis d'accompagner les entreprises de la zone d'activités de Damazan dans des réflexions sur les mutualisations possibles pour éviter le gaspillage et dans la relance du fret fluvial via le canal latéral à la Garonne.

Enfin, l'année s'est soldée par l'aboutissement du projet de création d'un centre de tri départemental avec la signature le 8 décembre 2021 d'un contrat de concession de service public avec le Groupe Paprec.



**Michel Masset,**  
Président de ValOrizon



**Juin**



Obtention d'un arrêté préfectoral d'autorisation environnementale pour l'écoparc de Damazan

**Novembre**



Portes ouvertes à Monflanquin dans le cadre de la Semaine de Réduction des Déchets (SERD)

**Décembre**



Signature du contrat de concession de service public pour le nouveau centre de tri avec Paprec

# Le syndicat départemental de valorisation et de traitement des déchets

**C**réé en 2003, le Syndicat ValOrizon exerce depuis 2011 la compétence de valorisation et de traitement des déchets. Ses missions se sont développées avec la prévention des déchets en 2012, la gestion du tri en centre de tri en 2014, la labellisation Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage en 2015 et Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte en 2017. En 2018, ValOrizon, en partenariat avec ses adhérents et l'Agglomération d'Agen, signe un contrat d'objectifs déchets avec l'ADEME (agence de l'environnement). ValOrizon a vu éclore en 2019 le projet d'écoparc, fruit de plusieurs années de concertation entre acteurs publics et privés.

En 2020, le Syndicat obtient le premier palier de labellisation en reconnaissance de sa démarche territoriale d'économie circulaire initiée depuis plusieurs années.

## 37 élus

représentent les intercommunalités adhérentes au comité syndical, 18 membres élus composent le bureau syndical

### 7 délégué(e)s

du Conseil Départemental du Lot-et-Garonne  
**Jacques BILIRIT**  
**Christophe BOCQUET** (jusqu'au 01/07/2021)  
**Séverine BESSON** (jusqu'au 01/07/2021)  
**Laurence DUCOS** (à compter 01/07/2021)  
**Philippe BOUSQUIER** (à compter 01/07/2021)  
**Sophie GARGOWITSCH**  
**Christine GONZATO-ROQUES**  
**Françoise LAURENT**  
**Valérie TONIN**



moins de déchets, plus de ressources !

## Le territoire

### 10 vice-présidents

**Alain LORENZELLI**, SMICTOM  
 Lot-Garonne-Baïse  
**Jacques VERDELET**,  
 Val de Garonne Agglomération  
**Michel LAVILLE**,  
 CA Grand Villeneuvois  
**Jean-François SEGALA**,  
 Fumel Vallée du Lot  
**Nathalie FOUNAUD-VEYSSET**, CC  
 Bastides en Haut Agenais Périgord  
**Audrey ARMELLINI**, CC des Coteaux  
 et Landes de Gascogne  
**Jean-Pierre BARJOU**,  
 CC du Pays de Lauzun  
**Jean-Louis COUREAU**, CC Porte  
 d'Aquitaine en Pays de Serres  
**Michel VERGNÉ**,  
 CC Lot et Tolzac  
**Joël KLEIBER**,  
 CC Pays de Duras

### 1 président

**Michel MASSET**

## 23 agents

services techniques

12 agents pour gérer les sites d'exploitation

économie circulaire

4 agents

moyens généraux

7 agents



## Tri et traitement //

10 intercommunalités adhérentes – 241 160 habitants \*

## Prévention //

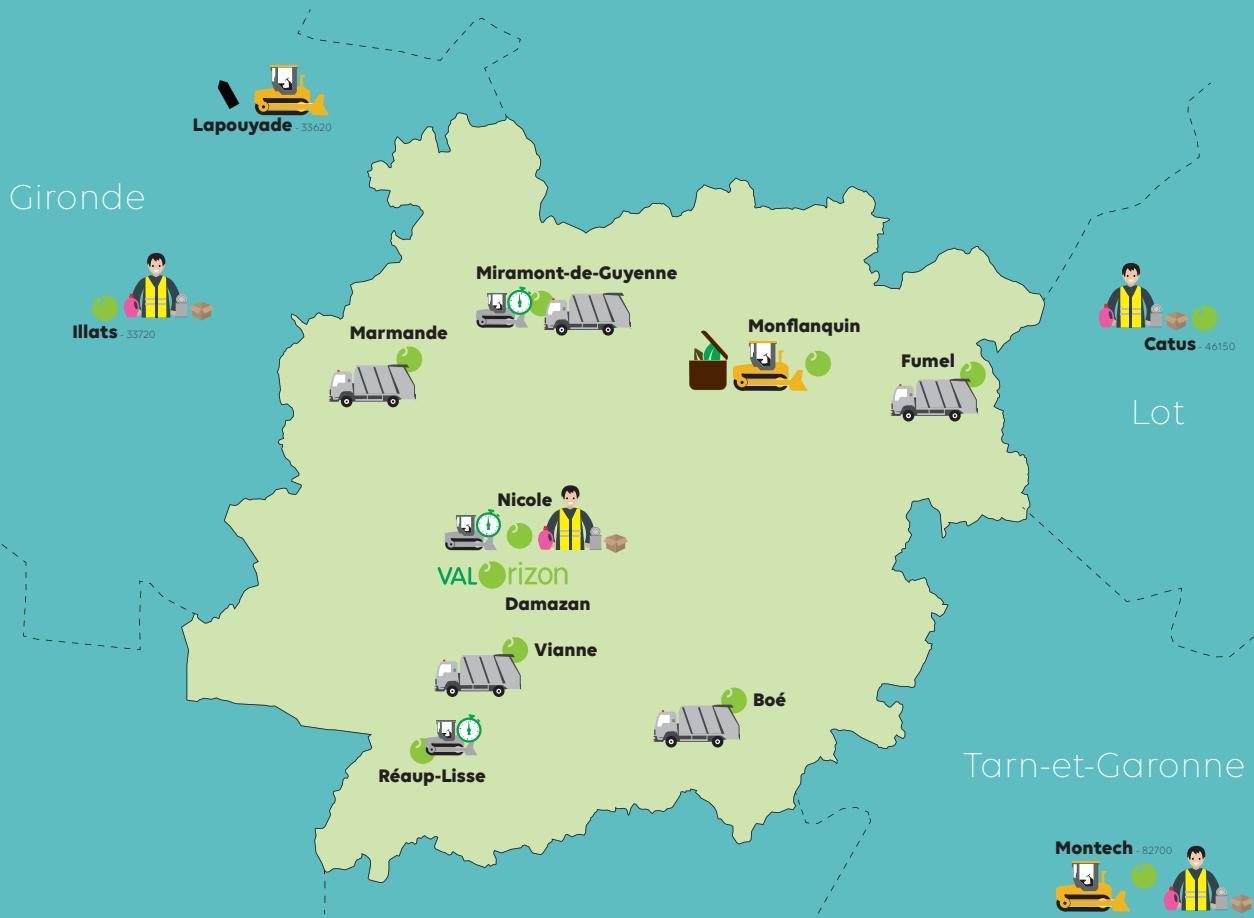
9 intercommunalités adhérentes et l'Agglomération d'Agen (103701) – 298 898 habitants \*

## Bas de quai déchèteries //

Une intercommunalité – 10 707 habitants

\* population INSEE

# Les modalités d'exploitation du service public



## Ordures ménagères ///

Régie directe sur le site de Monflanquin et contrats publics pour l'externalisation du traitement à Lapouyade, Montech et Caupenne

## Déchets végétaux ///

### Contrats de prestation sur

- la plateforme de Monflanquin (propriété de ValOrizon),
- la plateforme de l'entreprise Capy (privé).

## Tri des emballages ménagers légers///

### Contrats de prestations dans l'attente du nouveau centre de tri départemental

- SEMIL du Confluent (47)
- SYDED du Lot (46)
- DRIMM Montech (82)
- COVED Illats (33)



**ISDND** (installation de stockage de déchets non dangereux)



**ISDND en post-exploitation**



**Plateforme de compostage**

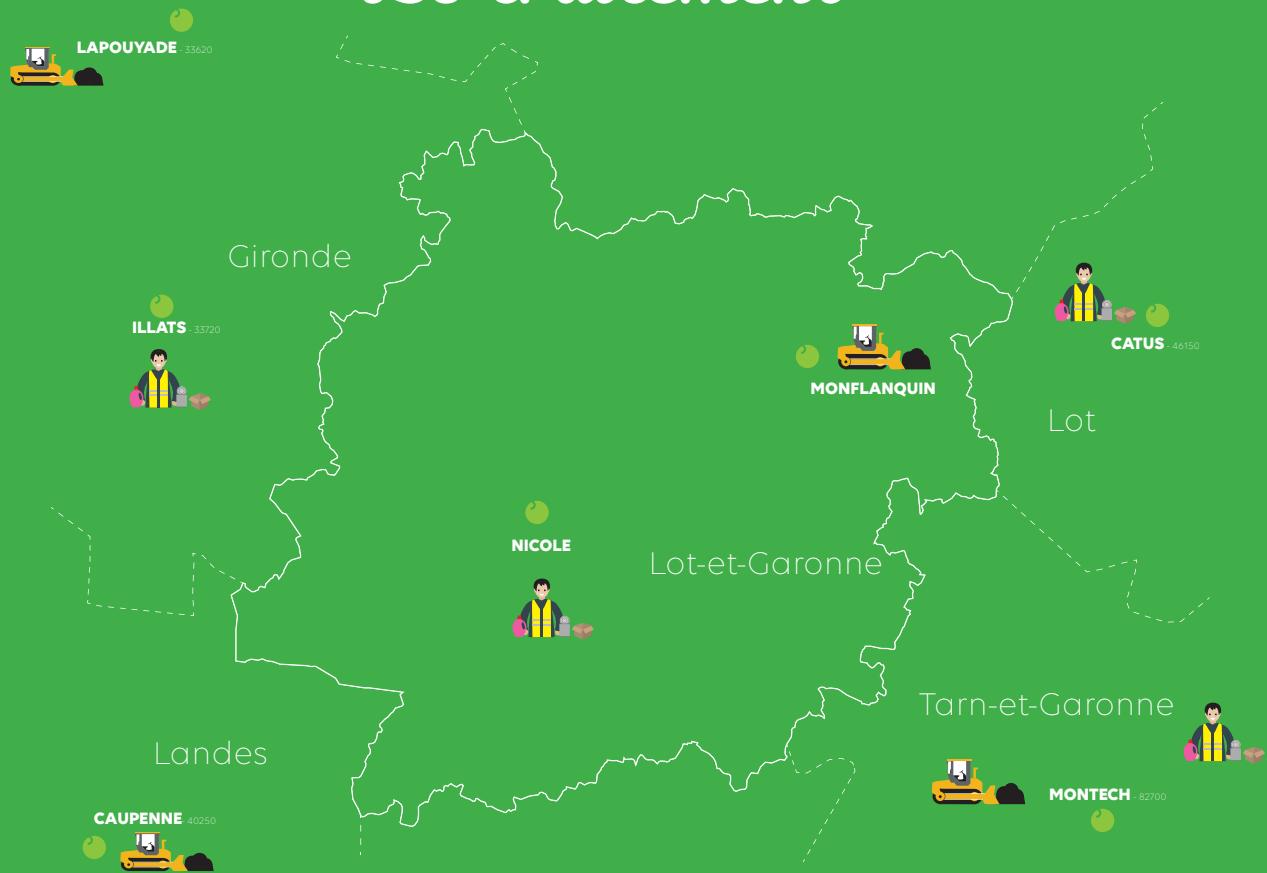


**Centre de tri**

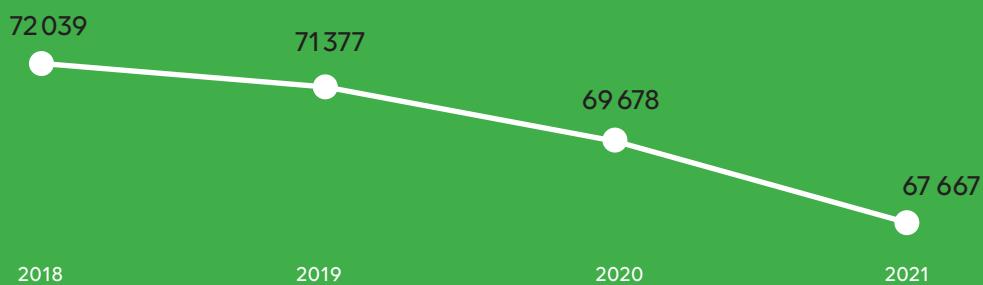


**Quai de transfert**

# Le traitement



## Évolution du stockage des déchets en sites d'enfouissement (en tonnes) ///

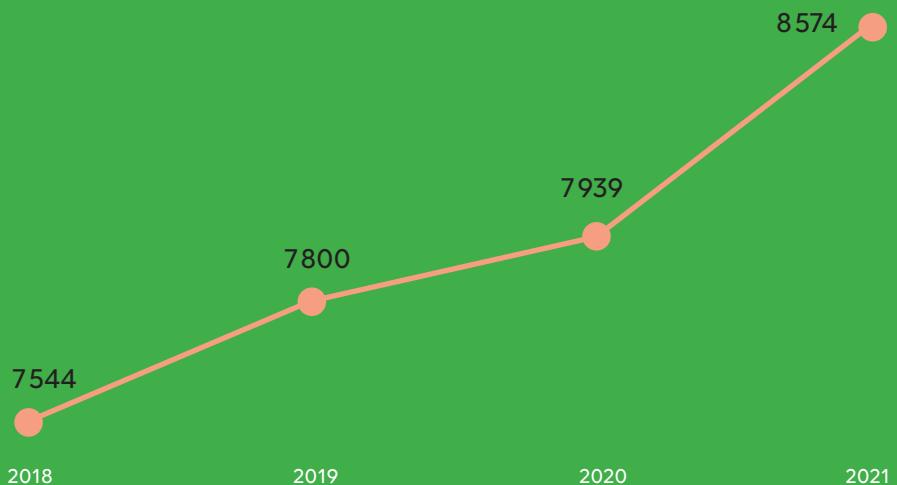


Répartition du stockage des déchets par **site d'enfouissement** ///

- Site de Monflanquin (47) : 47 516 tonnes enfouies
- Site de Lapouyade (33) : 4 854 tonnes enfouies
- Site de Montech (82) : 13 277 tonnes enfouies
- Site de Caupenne (Sietom de Chalosse - 40) : 2 020 tonnes enfouies



## Évolution du tri des emballages ménagers légers (en tonnes) ///



### Repartition du tri des **emballages ménagers légers** par site ///

Site de Nicole (47) : 1674,28 tonnes triées en 2021

Site de Montech (82) : 2256,12 tonnes triées en 2021

Site de Illats (33) : 4 079,27 tonnes triées en 2021

Site de Catus (46) : 564,56 tonnes triées en 2021



# La valorisation

## la valorisation organique des déchets verts



Plateforme  
de Monflanquin



Plateforme  
de l'entreprise Capy

**14 458**  
tonnes en 2019

**8 249**  
tonnes en 2020

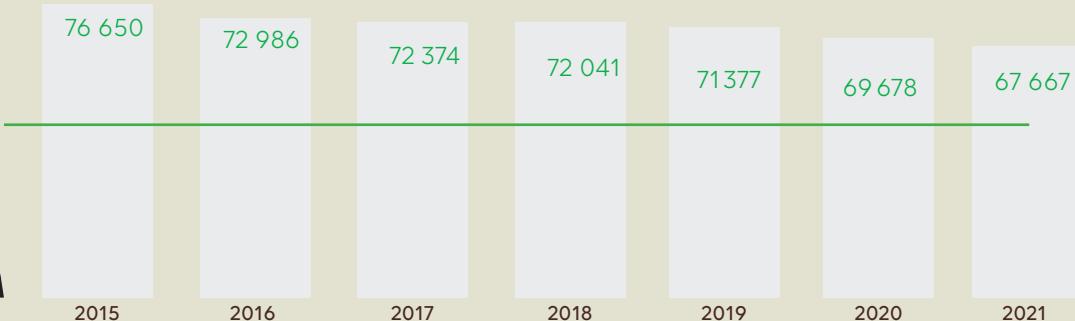
**7 311**  
tonnes en 2021

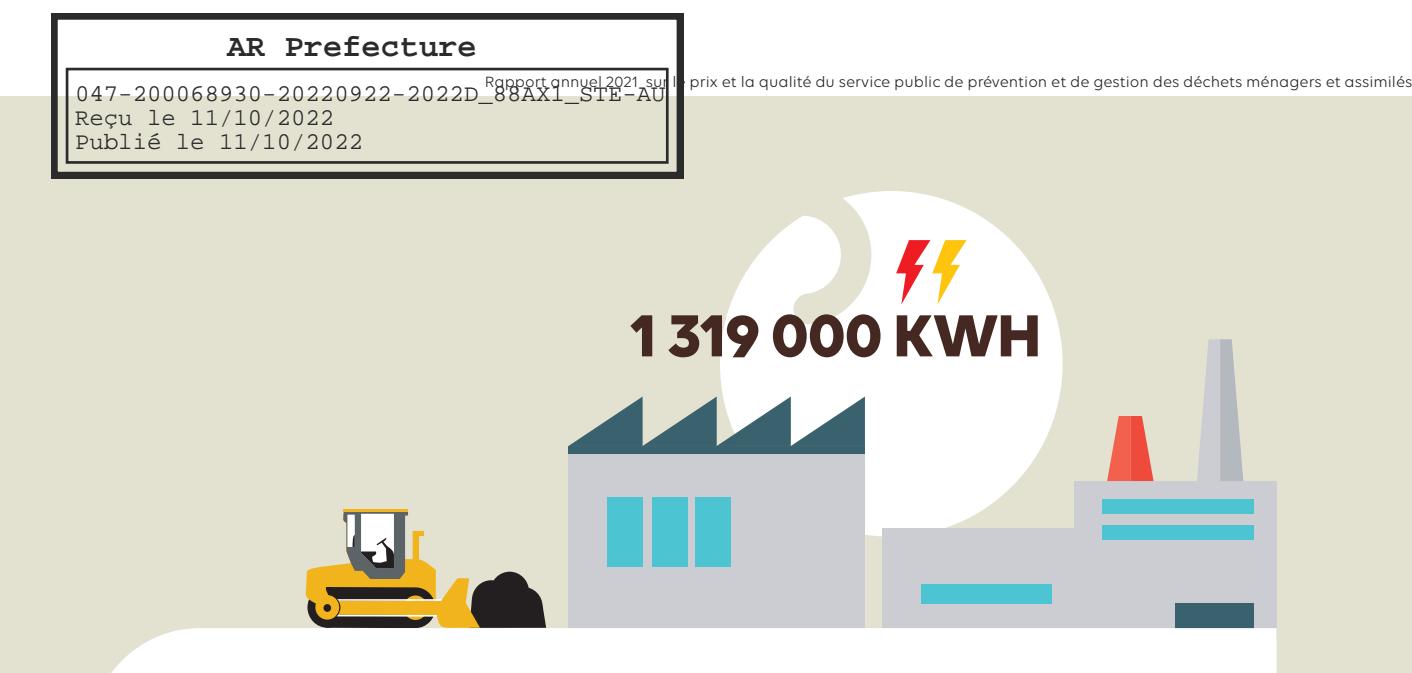
1057,52 tonnes de compost normé (référentiel NFU44-051) dont 741,16 tonnes distribuées gratuitement aux adhérents utilisateurs de la plateforme en 2021.

## Indice de réduction des déchets résiduels traités par enfouissement ///

base 100 en 2010

Objectif  
de la loi TEPCV  
en 2025 :  
**43 906 tonnes**





## Production d'électricité

/// ISDND de Nicole ///

Le site de Nicole produit de l'électricité à partir du biogaz capté dans les casiers. La centrale électrique du site a ainsi permis **la production de 1 319 000 KWh**. Soit **l'équivalent de la réduction de 108 tonnes de CO2 et la consommation électrique de 567 habitants**.



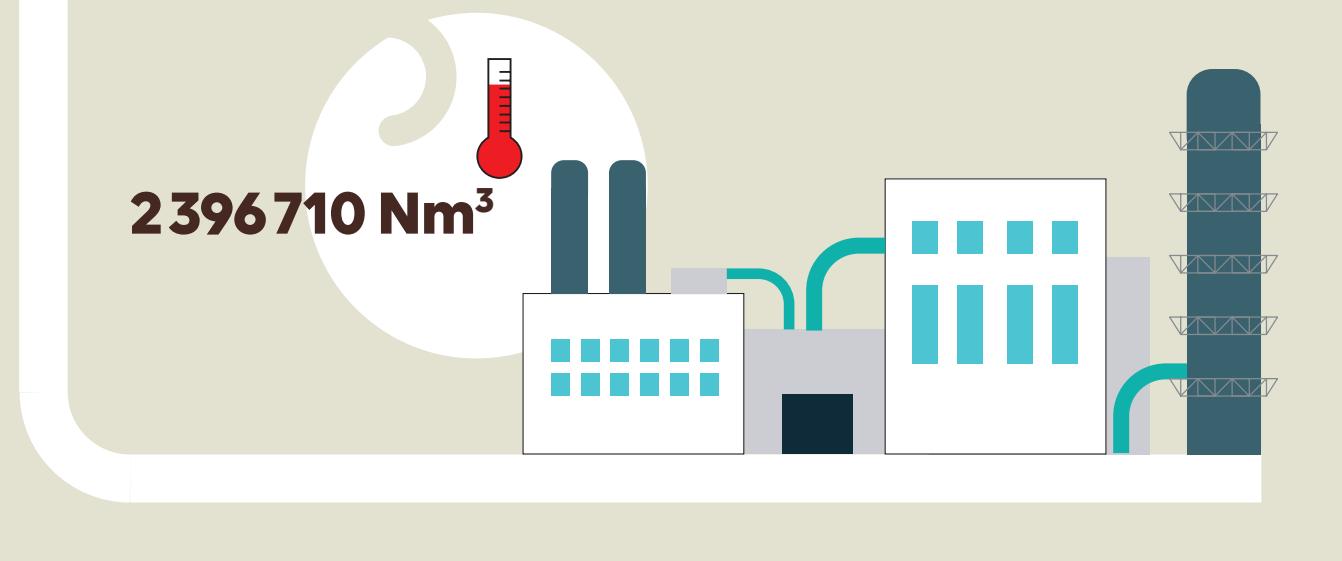
## La valorisation énergétique

### Valorisation de la chaleur

/// ISDND de Monflanquin ///

Le site valorise le biogaz grâce à deux appareils de combustion qui produisent de la chaleur : **2 396 710 Nm<sup>3</sup> de biogaz consommés en 2021** ont permis de sécher 1315 m<sup>3</sup> de boues issues de la station de traitement des lixiviats.

**2 396 710 Nm<sup>3</sup>**



# La prévention des déchets

**Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. La prévention vise à réduire les déchets.**

**A**près un long travail de co-construction, 10 des 11 collectivités du Lot-et-Garonne ont adopté le nouveau programme de prévention pour les 6 années à venir ! Les actions de ce programme, votées par délibération à l'été 2021, portent sur la réduction de l'ensemble des Déchets Ménagers et Assimilés (poubelles noires, emballages et papiers recyclables, déchets issus de la déchèterie) alors que le précédent programme portait uniquement sur les ordures ménagères résiduelles (poubelle noire). Les collectivités à compétence "collecte" et l'Agglomération d'Agen à compétence "collecte et traitement" déploient les actions sur leur territoire (lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction des déchets verts, compostage, réemploi, réparation, réutilisation, éco exemplarité, consommation responsable, éco-conception...). ValOrizon dynamise le PLPDMA 2021 – 2027 et gère la procédure administrative en respectant le cadre normatif (présentation d'un bilan annuel à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi, CCES).

## Campagne de communication grand public

Pour accompagner la mise en place des actions de réduction dans les intercommunalités du 47, ValOrizon a lancé une campagne de communication départementale "Réduisons, trions et recyclons !". Ce message est véhiculé par l'intermédiaire de la presse, des radios locales, par de l'affichage, par les réseaux sociaux.

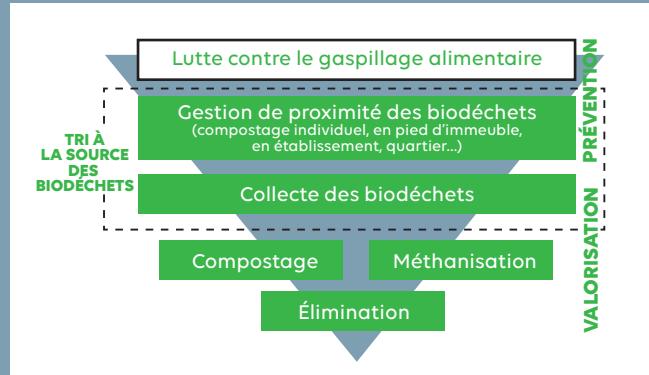
Chaque collectivité a reçu un "kit de communication" avec le logo de son territoire permettant de relayer en complémentarité la campagne sur différents supports. L'union fait la force !



## Biodéchets : une filière à structurer !

Fin 2023, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire

(Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire AGEC). Cela signifie que chaque citoyen devra disposer d'une solution pour trier ses déchets alimentaires et de jardin. Cette obligation est déjà en cours pour les gros producteurs privés ou publics. Dans le cadre de son contrat avec l'ADEME, ValOrizon a accompagné en 2021 les collectivités de Lot-et-



Garonne dans les dépôts de dossiers d'appel à projet TRIBIO (aides ADEME/Région Nouvelle-Aquitaine). La plupart des territoires s'engagent à déployer la "gestion de proximité" : les déchets de table et de cuisine et les déchets verts peuvent être valorisés "in situ" dans des composteurs individuels, des plateformes de compostage partagées (quartier, établissement...), des lombricomposteurs, du bokashi... Cette solution devra être complétée, dans les centres-villes/bourgs, par de la collecte séparative (en point d'apport volontaire ou en porte à porte).

**En 2021, un nouveau marché sous forme de groupement de commande a été lancé par ValOrizon pour faciliter la fourniture de composteurs et leurs accessoires à destination des collectivités du Lot-et-Garonne.**

## La montée en compétence des acteurs de la gestion de proximité.

ValOrizon et les collectivités proposent des formations certifiées et qualifiantes selon le nouveau référentiel de l'ADEME :

- Maître composteur (6 jours + 1 mémoire),
- Guide composteur (3 jours),
- Référents de site de compostage de quartier ou d'établissement (1 jour),
- Formation à la mobilisation : "la prévention et la gestion de proximité des biodéchets : un sujet politique" (3h)

En 2021, 42 élus, 25 agents territoriaux, 16 salariés d'associations et d'entreprises, 21 habitants bénévoles ont été formés.



## Un nouveau centre de tri départemental pour 2023

**L'année 2021 a été marquée par la procédure de consultation de concession de service public pour la conception, réalisation et exploitation d'un centre de tri départemental permettant l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques. C'est la société Paprec qui a remporté cette consultation et un contrat de concession a été signé le 8 décembre 2021.**

**L**e nouveau centre de tri, moderne et performant, pourra valoriser 15 000 tonnes de déchets recyclables par an et emploiera 25 personnes. Près de 9 millions d'euros seront investis par la société TRIVALO 47, filiale du groupe Paprec, dans le cadre du contrat de concession qui engage les deux parties jusqu'à fin 2029.

### **Un outil mutualisé pour répondre aux besoins de tous les Lot-et-Garonnais**

Face aux exigences relatives à l'extension nationale des consignes de tri à tous les emballages plastiques, ValOrizon et l'Agglomération d'Agen, se sont rapprochés, dès 2020, via une convention de coopération, en vue de créer un nouveau centre de tri mutualisé à Damazan.

Ce nouvel outil doit permettre de relocaliser en Lot-et-Garonne une activité génératrice d'emplois et de valeurs. En effet, aujourd'hui, les emballages ménagers des Lot-et-Garonnais sont triés dans 4 départements et sur les 12 500 tonnes produites, seules 2 000 sont traitées en Lot-et-Garonne.

### **A propos du centre de tri**

Le nouveau centre de tri, situé à Damazan, disposera de technologies performantes. Il permettra aux Lot-et-Garonnais de mettre en vrac l'ensemble de leurs emballages et déchets recyclables (papiers, cartons, canettes, boîtes de conserves, bouteilles en plastique mais aussi pots et barquettes...). Ces équipements permettront d'obtenir en sortie douze matières recyclables différentes. Les matières triées repartiront ensuite

vers les industriels consommateurs de matières premières issues du recyclage (l'emballage, la papeterie, la sidérurgie...). Les plastiques seront dirigés vers des usines de recyclage PAPREC, vers l'industrie et permettront ainsi d'économiser les ressources naturelles et de limiter les émissions de CO2. L'investissement sur le bâtiment est porté par le syndicat ValOrizon, avec le soutien financier de l'ADEME, puisque le centre de tri vient s'installer sur l'écoparc situé à Damazan. L'investissement sur le process sera porté par la société TRIVALO 47 dans le cadre du contrat de concession de service public. Au total, 8 795 000 € seront investis dans des machines pour permettre d'atteindre les performances de tri attendues.

### **L'insertion par l'activité économique, un axe fort du projet**

Le centre de tri s'est engagé à employer des personnes en insertion par l'activité économique pour un minimum de 14 000 heures par an. Ce travail sera réalisé en partenariat avec la SEML du Confluent. Une dizaine d'agents de tri de Nicole pourra être employée sur le nouveau centre de tri.

### **Des actions de sensibilisation des habitants à la protection de l'environnement**

Un circuit de visites pédagogiques sera élaboré dans le nouveau centre de tri. À travers ce parcours, les visiteurs (scolaires, particuliers, professionnels, ...) seront sensibilisés aux consignes de tri, au recyclage et à la prévention des déchets.

# L'économie circulaire

## 2021 : une année structurante pour l'écoparc avec le lancement de grands chantiers et l'accueil de 4 nouveaux acteurs

**Tout le travail de préparation et de structuration de l'écoparc a permis l'obtention d'un arrêté préfectoral d'exploitation le 18 janvier 2021.** En parallèle, le Syndicat a préparé les différentes phases de travaux de remise en état du site et l'aménagement d'espaces pour l'accueil des projets.

### Lancement des premiers grands chantiers de réhabilitation de la friche

La construction de 1000 m<sup>2</sup> de bureaux et d'une plateforme arrière a été lancée en juin afin d'accueillir le projet ValOregen (recyclage de films plastiques). 70 m<sup>2</sup> de bureaux ainsi qu'un espace laboratoire ont été aménagés dans une cellule afin d'accueillir le projet Catymet (recyclage de pots catalytiques). Autre chantier important : la remise en service du système de détection incendie opérationnel à partir de décembre 2021. Le recrutement d'un gestionnaire technique en juillet a permis de lancer le travail de recollement des équipements existants sur plan ainsi que l'entretien courant du site. Au total, plus de 2 millions d'euros ont été investis dans ces différents chantiers. Pour ce faire, le Syndicat s'est appuyé sur l'assistance technique de la SEM47.

### Trois nouvelles activités d'économie circulaire et un acteur territorial

L'écoparc a accueilli en 2021 deux nouveaux projets d'économie sociale et solidaire : Elise Atlantique (en janvier) qui recycle des déchets de bureaux et Label Emmaus Plateforme 47 (en avril) qui réemploie notamment du mobilier de bureaux avec un système de vente en ligne. Le projet Valoregen a également débuté son projet avec l'aménagement, dès l'été 2021, d'une cellule de recherche et développement via un pilote de pyrolyse. En attendant la livraison de son bâtiment de bureaux, la société Valoregen s'est installée dans d'autres espaces de bureaux de l'écoparc. Le bâtiment "rouge" de bureaux a également accueilli, depuis septembre 2021 et suite au départ du SESSAD,

les équipes de la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, notamment le service économie et emploi.

### Le tri des déchets de bureau au sein des sites de ValOrizon

Depuis mars 2021, ValOrizon a signé un contrat de collecte des déchets de bureau avec Elise Atlantique – entreprise implantée sur le Village du Réemploi de ValOrizon. Les déchets plastiques, papiers, COVID, cartons, piles et ampoules sont ainsi collectés par la structure. Les agents de ValOrizon du site de Damazan ont été formés aux nouveaux gestes de tri.

### Le Village du Réemploi, un démonstrateur de coopérations innovantes

Depuis 2021, trois entreprises de l'économie sociale et solidaire sont implantées sur le Village du Réemploi de ValOrizon : Ecoréso Autonomie 47, Elise Atlantique et Label Emmaus Plateforme 47. La cellule de 7 000 m<sup>2</sup> au cœur de l'Écoparc de ValOrizon offre des conditions favorables d'implantation à ces nouvelles activités dédiées au réemploi. En juin 2021, ValOrizon a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt "pôle territorial de coopérations économique" engagé par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance afin que le Village du Réemploi soit identifié comme PTCE dit "émergeant". Le projet a ainsi été lauréat "phase1 – PTCE émergeant" et permet au Syndicat de bénéficier d'un bouquet de services pour dynamiser les coopérations.

# L'écologie industrielle et territoriale

## 40 000 € d'économies réalisées par les entreprises du Pôle d'activité de la Confluence à Damazan

**La démarche EIT a pour objectif d'améliorer la circulation des ressources du Pôle d'activité de la Confluence.** Cette démarche est animée en collaboration avec la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas. **En 2021, plusieurs actions ont été accompagnées**, à savoir :

### L'accompagnement des industriels de l'agroalimentaire pour une meilleure gestion de leurs biodéchets

Les diagnostics EIT réalisés sur le Pôle d'activité ont permis de mesurer le volume de biodéchets des entreprises de la zone - plus de 70 tonnes/ mois sont générées et transitent majoritairement hors du département. La recherche collective a permis de trouver deux alternatives de valorisation permettant de valoriser ces biodéchets en diminuant le coût et en divisant par trois le nombre de kilomètres pour leur traitement.

### L'expérimentation de la consigne alimentaire en milieu rural

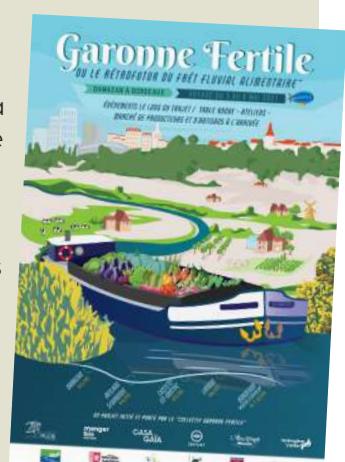
Pendant près de 6 mois, un partenariat avec Boxeaty, entreprise bordelaise, a permis de mettre à disposition des boîtes en verre à un tarif privilégié aux entreprises de la zone d'activité de la Confluence. Trois centres de restauration ont testé ce système de consigne auprès de leurs clients. Une expérimentation qui a montré son potentiel de développement pendant les périodes de confinement. Les restaurants-tests ont cependant choisi de ne pas renouveler leur partenariat avec Boxeaty lorsque les restrictions sanitaires ont évolué. Certains ont abandonné leur activité de vente à emporter, tandis que d'autres ont choisi de s'équiper de leurs propres contenants.

### Le don de matériels de stockage

« Quand les déchets des uns sont des ressources pour d'autres ». En avril 2021, un échange de racks de stockage a permis à 5 entreprises de la Communauté de Communes d'économiser près de 9 000€ et plus de 10 tonnes de déchets. ValOrizon a facilité le transport et la coordination de l'échange entre les entreprises bénéficiaires.

### Le soutien à la relance du fret fluvial sur le Canal de Garonne

En 2021, la démarche EIT a permis de coordonner la création de l'Alliance COMPAS47 sur le pôle d'activités – 5 industriels se sont regroupés avec un objectif commun de report modal. La démarche EIT a accompagné la structuration de l'Alliance ainsi que les liens avec les territoires et opérateurs du fluvial (VNF, Grand Port Maritime de Bordeaux notamment). La démarche a aussi accompagné le collectif d'acteurs à l'origine du premier voyage test agroalimentaire « Garonne Fertile » entre Damazan et Bordeaux en mai 2021. Depuis cette opération-test, la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas finance une étude pour vérifier les conditions technico-économiques de la relance. ValOrizon fait partie du comité de pilotage de cette étude. Les résultats sont attendus pour mai 2022 – les premiers éléments communiqués annoncent déjà de belles perspectives au fret fluvial.



# Les enjeux financiers

## Recettes ///

### Produits industriels : 800 701 €

Droit d'accès ISDND déchets d'activité éco : 71 420 €  
Droit d'accès plateforme de compostage pour déchets verts : 4 914€  
Rachat électricité Nicole : 149 044€  
Vente de journaux : 29 437 €  
Loyers écoparc : 545 886€

### Aides publiques et soutiens : 264 625 €

Ecomobilier (montant reversé...) : 121 488 €  
ADEME (solde poste biodéchets) 26 400€  
Région NoA (solde écoparc, village réemploi, poste EIT) : 67 725€  
Europe FEDER (projet Sudoe) : 49 012 €

### Adhérents : 12 177 494€

Adhésions (0,50€ par habitant) : 241 396 €  
Contributions adhérents : 11 936 098 €

## Dépenses ///

### Dépenses de fonctionnement

**13 250 976,95 €**

### Dépenses d'investissement

**1 260 535,62 €**

Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises (en euros, TTC)

Prestataires	Montants
SOVAL SA	542 365,53
COVED SA	948 827,72
DRIMM SA	1 930 190,07
TRANSPORT MARTY	775 213,03
OVIVE	508 172,35
SEML DU CONFLUENT	626 055,13
CAPY FRERES & CTBE 47	13 000,00
AGENCE MICRO ENVIRONNEMENT	242 840,00
ENGIE	200 250,00
VEOLIA PROPRETE	131 221,82
SOULARD	156 842,92
EUROVIA AQUITAINE	24 304,50
EUROVIA/GUINTOLI/FAYAT/CAZAL	20 797,82
DALKIA	68 682,99
SMN GROUPE NICOLLIN	140 449,74
<b>TOTAL</b>	<b>6 329 213,62</b>

## Évolution des tarifs par collectivité adhérente à ValOrizon

Tarifs OM en € HT /tonne et hors TGAP ///

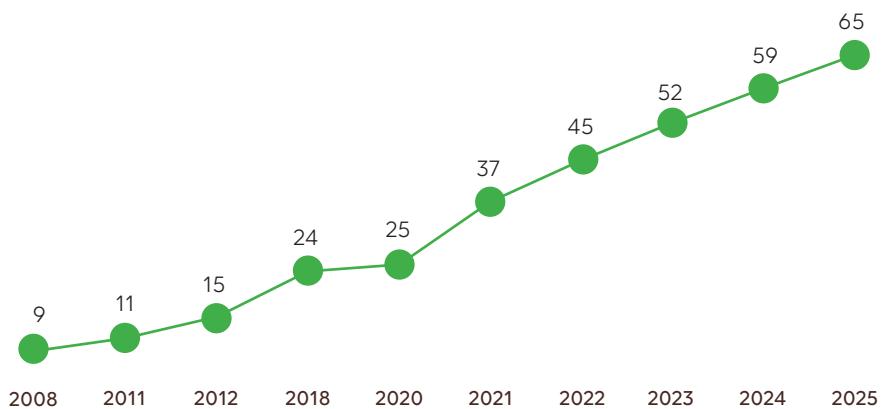
Collectivités adhérentes	2012	2021	Evolution
Communauté de Communes Coteaux et Landes de Gascogne	80,46 €	98,16 €	+17,70
Communauté de Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres	104,01 €	109,06 €	+5,05
SMICTOM Lot-Garonne-Baise	70,98 €	98,15 €	+27,17
Communauté de Communes du Pays de Duras	94,35 €	101,90 €	+7,55
Communauté de Communes du Pays de Lauzun	94,35 €	101,90 €	+7,55
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois	71 €	97,28 €	+26,28
Fumel Vallée du Lot	71 €	97,28 €	+26,28
Communauté de Communes Lot-et-Tolzac	71 €	97,28 €	+26,28
Communauté de Communes Bastides en Haut Agenais Périgord	71 €	70,51 €	-0,49
Val de Garonne Agglomération	80,05 €	100,52 €	+20,47

# Les indicateurs financiers

## ÉVOLUTION DES TAXES : quel impact sur nos tarifs ?

Le traitement des déchets est une activité source de pollution. C'est pourquoi elle est soumise à la **Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)**. Créée en 2000, cette taxe voit son montant augmenter régulièrement pour inciter les Français à réduire leurs déchets.

### Évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) en euros ///



## L'ÉVOLUTION DES TARIFS

**En 2025**, si notre gestion des déchets n'évolue pas, nous devrons verser près de 3 millions d'euros supplémentaires au titre de la TGAP.

En fin d'année 2020, les élus de ValOrizon représentant les 10 collectivités adhérentes qui collectent les déchets se sont engagés à baisser les tonnages de 10% par an jusqu'en 2025. La baisse des tonnages par des actions de prévention/réduction permettrait de maîtriser l'augmentation des coûts.

L'autorisation préfectorale de l'ISDND de Monflanquin s'arrête en 2034.

Le comité syndical a acté la volonté de travailler sur une étude d'opportunité pour la création d'un outil départemental de traitement des déchets.

**ValOrizon accompagne les collectivités dans la mise en place de la tarification incitative et du tri à la source des biodéchets.**

**AR Prefecture**

047-200068930-20220922-2022D\_88AX1\_STE-AU  
Reçu le 11/10/2022  
Publié le 11/10/2022

terre-lune



**VALorizon**  
moins de déchets, plus de ressources !



[www.valorizon.com](http://www.valorizon.com)

